COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

22 SEPTEMBRE 2026 – SMERMESNIL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures, s'est réuni le Conseil de la Communauté de Communes de Londinières à Smermesnil, sous la présidence de Mme Armelle Biloquet.

Secrétaire de séance : M. Bruno Grandsire.

Présents, absents excusés et pouvoirs : à renseigner d'après la feuille de présence et les procurations de la séance du 22 septembre 2026.

BAILLEUL-NEUVILLE	Mme LAFORETS Catherine
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse, M. MOUQUET, suppléant
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÊQUE Jacky absent excusé; M. CARMENT Pascal
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent ; Mme CAMENISCH Sabine
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. FOURAY Michael
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian
FRESNOY-FOLNY	M. CARPENTIER Laurent ; Mme TAILLEUX; M. DUPUIS François absent excusé; Mme LAFOLIE Nicolle
GRANDCOURT	M. JACOB Patrice ; M. CARBONNIER Romain
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle ; M. DOUVILLE Dominique ; Mme MARTEL Régine, M. RIMBERT Matthieu ; Mme MAINNEMARRE (Fréville) Florine ; M. BRETON Gauthier; M. FOUCOUT Marc absent excusé
OSMOY-SAINT-VALERY	M. LECAVELIER Mickael ; Mme PIQUET Ludivine
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé
PUISENVAL	M. DELESTRÉES David
SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT	M. PEPIN Martial ; M. MOREL Jean-Marc, absent excusé
SAINT-PIERRE-DES-JONQUIÈRES	Mme BILLER Bénédicte, Mme DELAMOTTE Huguette supléante
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno ; Mme DESBUREAU Régine
WANCHY-CAPVAL	M. TAFFIN Guy ; Mme PLAIDEAU Delphine absente excusée

Ouverture de la séance

Mme la Présidente ouvre la séance après avoir constaté que le quorum est atteint.

1. Intervention de M. Thomas Denise

M. Thomas Denise, directeur du Pôle de coopération Beau Soleil, présente les services de proximité proposés sur le territoire : aide et soins à domicile ainsi que la MARPA de Londinières. Il rappelle le rôle des élus dans le repérage des situations de fragilité et l'orientation vers les interlocuteurs adaptés, et souligne l'intérêt du rapprochement de ces services avec la maison de santé.

BG AB.

2. Approbation du précédent procès-verbal – Secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2026 à Wanchy-Capval est soumis à l'approbation du Conseil. Mme la Présidente rappelle les principaux sujets abordés lors de cette séance, notamment la gendarmerie, le centre de secours, le recouvrement des créances, la maison de santé, l'extension de la déchetterie, le projet « Musique à l'école », le personnel, le pacte territorial et les pouvoirs de police spéciale.

Décision / vote : Le procès-verbal du 9 juillet 2026 est approuvé à l'unanimité.

M. Bruno Grandsire est désigné secrétaire de séance.

3. Maison de santé pluridisciplinaire

Monsieur Leborgne fait le point sur l'avancement des travaux de restructuration et d'extension de la maison de santé de Londinières. Les aménagements extérieurs se poursuivent, en particulier les accès et les cheminements. La circulation sur le parking a été modifiée début septembre.

Il est précisé que le parking situé à proximité du point d'accueil ambulancier est désormais réservé aux ambulances ainsi qu'aux mobilités douces, notamment les vélos et les motos. Les autres usagers doivent utiliser le nouveau parking aménagé en façade de la maison de santé.

Un point est présenté sur l'occupation des locaux et les perspectives d'installation. M. Étienne Dubuc, ostéopathe, s'est installé en août 2026. L'arrivée d'un médecin junior est annoncée pour novembre 2026 et celle d'une seconde orthophoniste est envisagée au deuxième ou troisième trimestre 2027. Des contacts sont en cours avec un dentiste. Mme Gautier, psychologue, nous a fait part de son départ de la maison de santé au 1er mars 2027.

4. Acquisition foncière – Extension de la zone d'activités

Monsieur Carpentier rappelle le projet d'extension de la zone d'activités située route de Dieppe à Londinières. Pour permettre sa réalisation, la Communauté de Communes envisage l'acquisition d'une emprise foncière appartenant à M. Alain Jacquot et Mme Marie Glinel, au lieu-dit « Les Bascons », à Londinières, actuellement cadastrée section AD nos 33 et 34.

Le projet de division établi par Euclyd Géomètres-Experts prévoit la constitution d'un lot destiné à la collectivité, d'une superficie mesurée de 22 596 m². Les références cadastrales définitives seront fixées après les opérations de division et de bornage.

Le prix convenu est de 2,50 € par m², soit un montant total de 56 490 €, auquel s'ajouteront les frais liés à l'acquisition. Il est fait référence au projet de division du 3 février 2026 (dossier n° N12895).

Délibération n° 26-048 – Acquisition de terrain pour l'extension de la zone d'activités.

Décision : à l'unanimité, le Conseil approuve l'acquisition de l'emprise de 22 596 m² au prix de 2,50 € le m², soit 56 490 €, hors frais d'acquisition. Le libellé précis des autorisations est à confronter à la délibération signée.

5. Transfert des pouvoirs de police spéciale

Mme la Présidente rappelle la date limite du 14 octobre 2026 pour l'opposition des maires au transfert des pouvoirs de police spéciale, par arrêté. Au jour de la séance, six communes ont fait connaître leur opposition.

Plusieurs élus échangent sur le maintien d'une police de proximité et les moyens nécessaires à son exercice. Les difficultés rencontrées par les petites communes pour traiter certaines situations sont également évoquées.

Le Conseil prend acte de cette information. Ce point ne donne pas lieu à une délibération du Conseil communautaire.

BG AB.

6. CDG 76 – Assurance statutaire 2027-2030

Mme la Présidente présente les résultats de la consultation organisée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Seine-Maritime en vue du renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire. Le contrat proposé est souscrit auprès de CNP Assurances / Relyens SPS, pour une durée de quatre ans à compter du 1er janvier 2027, selon un régime de capitalisation. Il est résiliable chaque année dans les conditions de préavis prévues au contrat.

Délibération n° 26-049 – Adhésion au contrat d'assurance statutaire 2027-2030 du CDG 76.

Décision : à l'unanimité, le Conseil accepte la proposition, autorise l'adhésion au contrat groupe à compter du 1er janvier 2027, la signature des documents nécessaires et, le cas échéant, la résiliation du contrat en cours.

7. SDE 76 – Désignation d'un délégué

Le SDE 76 demande à la Communauté de Communes de désigner un représentant appelé à siéger à la Commission consultative paritaire de l'énergie (CCPE).

Délibération n° 26-050 – Représentant CCPe.

Décision : à l'unanimité, M. Mickaël Lecavelier est désigné pour représenter la Communauté de Communes à cette commission.

8. Plan intercommunal de sauvegarde (PICS)

Monsieur Vassard présente un point relatif au Plan intercommunal de sauvegarde. Il est indiqué que cinq communes sont soumises à l'obligation d'un plan communal de sauvegarde (PCS), sur ces cinq communes seule le communes de Londinières dispose d'un PCS approuvé. Du fait de cette obligation, la communauté de communes de Londinières est soumise à un plan intercommunale de sauvegarde.

Les échanges portent sur l'accompagnement des communes, la mobilisation des élus et l'organisation de la préparation aux situations de crise. Une réunion d'information est prévue le 5 octobre à la mairie de Londinières, à 20h00, en présence des maires et des élus concernés.

9. Extension de la déchetterie

Monsieur Martel informe le Conseil de l'état d'avancement de l'étude de faisabilité de l'extension de la déchetterie. Et nottamment est présenté un nouveau schéma d'organisation du site visant à améliorer les accès, la circulation des véhicules et la répartition des flux.

Les aménagements proposés doivent également permettre l'accueil de nouvelles filières et une meilleure organisation du stockage. Il s'agit à ce stade d'un schéma soumis à discussion, sans décision d'engagement définitif.

10. Lettre intercommunale

Madame Biller évoque l'intérêt de la lettre intercommunale comme l'un des outils de communication avec les habitants. Et souligne que tous les foyers n'utilisent pas Internet et qu'une information sur support papier conserve son utilité. La lettre permet de relayer les informations utiles à la population, notamment les services, les travaux, les actions et les manifestations du territoire.

Mme la présidente propose que la mise en page et l'édition de cette lettre soit réalisé par un professionnel. L'ensemble du conseil affirme son accord.

BG AB

11. Projet de manifestation en 2027

La possibilité d'organiser en 2027 une manifestation ouverte à la population est évoquée, en référence à la manifestation gratuite organisée en 2025 avec un après-midi cabaret. Les élus échangent sur le public visé, le lieu, la période, l'opportunité d'une formule en juin, ainsi que sur le coût d'un éventuel spectacle, jugé élevé.

Les échanges ne débouchent pas sur un choix définitif de format, de date ou de budget. Une réflexion complémentaire est à mener. L'ensemble du conseil est invité à exprimé ses idées de manifestations.

12. Questions diverses

Amicale des sapeurs-pompiers : Un remerciement de l'Amicale des sapeurs-pompiers est mentionné pour la subvention accordée à l'occasion des 90e anniversaire.

Pacte culturel de territoire: Une rencontre relative au pacte culturel est annoncée à Rouen le 12 octobre 2026. Il est indiqué que la Communauté de Communes pourrait être retenue par le département 76.

Élections sénatoriales – Covoiturage : La question de l'organisation du covoiturage pour les élections sénatoriales est évoquée.

Information locale à l'ère du numérique : Une réunion d'information est programmée le 22 octobre 2026 à 14 h à Neufchâtel-en-Bray. L'inscription s'effectue par QR code, conformément au courriel transmis aux élus.

Restructuration des écoles : Mme la Présidente informe les élus qu'une demande de rendez-vous est en cours au sujet de la restructuration scolaire sur le territoire. Il est souligné que les élus doivent être associés à la réflexion, notamment les maires et les responsables des syndicats scolaires. Les échanges portent sur les modalités de concertation et sur la nécessité de travailler conjointement avec les services de l'Éducation nationale.

Prochain Conseil communautaire : Le prochain Conseil communautaire est fixé au mardi 3 novembre 2026 à 19 h, à Baillolet.

La séance est levée à 22 h 30, l'ordre du jour ayant été entièrement traité.

La Présidente, Armelle BILOQUET

Le secrétaire de séance, Bruno GRANDSIRE

B.G